

**DOMINIQUE NEUMAN**  
AVOCAT  
1535, RUE SHERBROOKE OUEST  
REZ-DE-CHAUSSÉE, LOCAL KWAVNICK  
MONTRÉAL (QUÉ.) H3G 1L7  
TÉL. 514 849 4007  
TÉLÉCOPIE 514 849 2195  
COURRIEL energie @ mlink.net

MEMBRE DU BARREAU DU QUÉBEC

Montréal, le 14 août 2012

M<sup>e</sup> Véronique Dubois, Secrétaire de la Régie  
Régie de l'énergie  
800 Place Victoria  
Bureau 255  
Montréal (Qué.)  
H4Z 1A2

Re: Dossier R-3799-2012.

Prolongation 2012 de l'entente d'intégration éolienne HQP-HQD.

**Erratum à l'argumentation en Phase 2 de l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA) et de Stratégies Énergétiques (S.É.).**

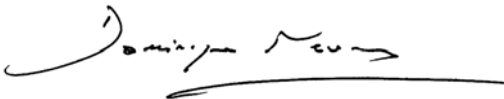
---

Chère Consœur,

Nous vous serions gré d'apporter les deux corrections cléricales suivantes à l'argumentation de l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA) et Stratégies Énergétiques (S.É.) en Phase 2 du présent dossier, déposée le 12 juillet 2012 sous la cote C-SÉ-AQLPA-0008 :

- A la page 11, paragraphe numéro 16, alinéa 2, dernière ligne, les mots *Hydro-Québec Distribution* doivent se lire *Hydro-Québec Production*.
- A la page 11, paragraphe numéro 16, alinéa 3, première ligne, les mots *Hydro-Québec Distribution* doivent se lire *Hydro-Québec Production*.

Espérant le tout à votre entière satisfaction, nous vous prions, Chère Consœur, de recevoir l'expression de notre plus haute considération.



Dominique Neuman, LL.B.

Procureur de l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA) et Stratégies Énergétiques (S.É.)

c.c. La demanderesse et les intervenants.